

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 802

présenté par
M. Rodwell

ARTICLE 10

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer cet article.
--

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence visant à exclure l'aide à mourir du champ du Code de la santé publique.